

## SAINTES-MARIES-DE-LA-MER - À vélo, le tour de Vaccarès en 2 jours

Saintes-Maries-de-la-Mer



(DR)

*Véritable coeur du delta, découvrir la diversité de la Camargue, tant en matière de paysages que de faune et de flore...*

Longer le plus vaste étang de Camargue, c'est découvrir de nombreux oiseaux migrateurs, des flamants roses, des chevaux mais c'est aussi parcourir des chemins à la végétation singulière. Il faut parfois tendre l'oreille, scruter attentivement l'horizon pendant quelques minutes pour apercevoir les espèces emblématiques de ce lieu préservé. Une parfaite combinaison pour profiter de remarquables points de vue sur l'étang et pour admirer la riche diversité de la faune et de la flore de Camargue !

### Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 2 jours

Longueur : 63.8 km

Dénivelé positif : 44 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Flore, Point de vue

Accessibilité : VTC



# Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Arrivée : Les Saintes-Maries-de-la-Mer

## Étapes :

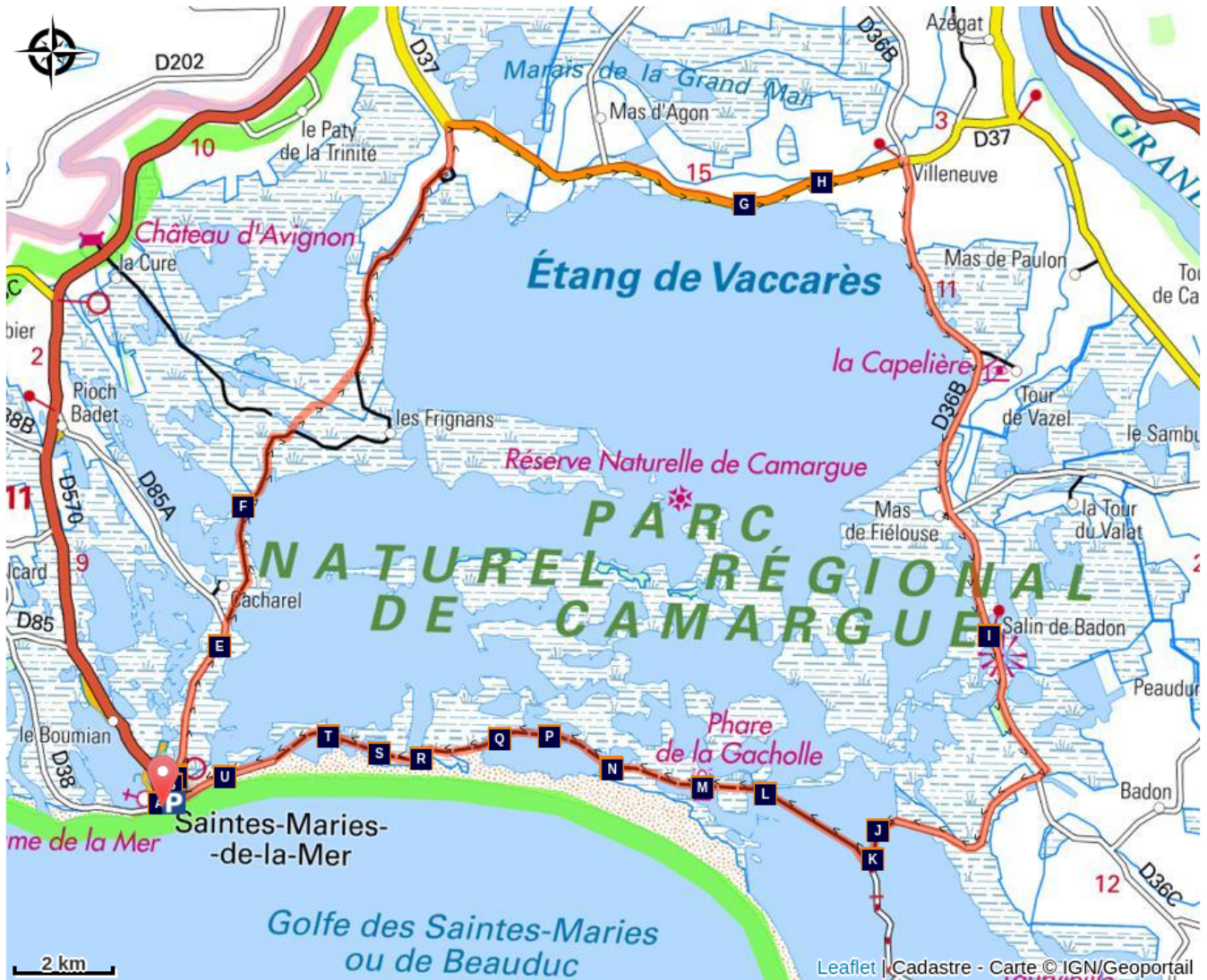
1. L'étang de Vaccarès à vélo - jour 1

27.4 km / 23 m D+ / 3 h

2. L'étang de Vaccarès à vélo - jour 2

36.4 km / 12 m D+ / 4 h

## Sur votre chemin...



- |                                                                                                                                         |                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A) |  L'anguille (B)                   |
|  La Réserve départementale des Impériaux (C)         |  Le Bouvau d'Aubanel (D)          |
|  Le moustique (E)                                    |  L'étang de Consécanière (F)      |
|  La Réserve naturelle nationale de Camargue (G)      |  Les milieux cultivés (H)         |
|  Le cheval Camargue (I)                              |  Le flamant rose (J)              |
|  L'aigrette garzette (K)                             |  La saladelle (L)                 |
|  Le phare de la Gacholle (M)                         |  La Réserve marine (N)            |
|  La telline (O)                                      |  La Digue à la Mer (P)            |
|  La sterne caugek (Q)                                |  La plage et les dunes (R)        |
|  La mouette rieuse (S)                               |  Les étangs et marais salants (T) |
|  Les ouvrages hydrauliques (U)                       |                                                                                                                      |

# Toutes les infos pratiques

## Recommandations

Respecter le code de la route sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Rester vigilant sur la D37, route dangereuse et fréquentée !

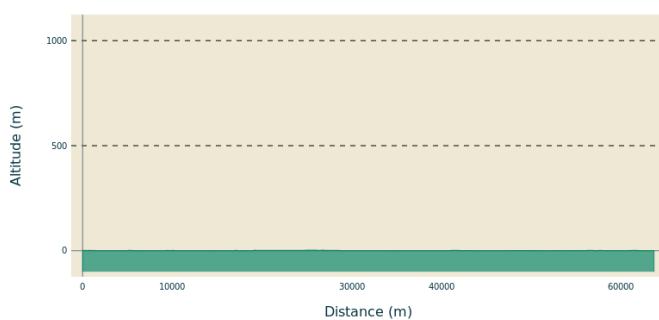
L'itinéraire se faisant en 2 jours, penser à réserver un hébergement en fonction de la distance à parcourir le premier jour. Contacter les Offices de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Salin-de-Giraud.

Plusieurs points de départ sont conseillés: Les Saintes-Maries-de-la-Mer, le Domaine de Méjanes ou Salin-de-Giraud.

Se garer dans un endroit sécurisé.

A La Capelière, se trouve le point d'information de la Réserve nationale de Camargue.

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 3 m

## Transports

Réseau de transport Envia : Ligne 20 > Arles/Les Saintes-Maries-de-la-Mer par Albaron (Porte-vélos gratuits) ou Agglo 10 > Arles/Salin-de-Giraud par Gageron et Villeneuve >> [www.tout-envia.com](http://www.tout-envia.com); [www.pacamobilite.fr](http://www.pacamobilite.fr)

## Accès routier

A 37 km au sud-ouest d'Arles, par la D570.

## Parking conseillé

Parking Avenue Gilbert Leroy, Saintes-Maries-de-la-Mer

## Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

[info@parc-camargue.fr](mailto:info@parc-camargue.fr)

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Saintes-Maries-de-la-Mer - Tourisme en Camargue

5 Avenue Van Gogh, 13460 Saintes Maries de la Mer

[info@saintesmaries.com](mailto:info@saintesmaries.com)

Tel : 04 90 97 82 55

<http://www.saintesmaries.com/>

# Sur votre chemin...

---



## L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

Véritable point culminant de la Camargue (15 m), l'église offre une vue imprenable sur le village et toute la Camargue. Les 53 marches d'un escalier en colimaçon mènent à la toiture de l'église où le panorama se déploie dans toute sa splendeur : là-haut, vision grand angle sur la ville, la mer et les étangs. Bleu intense et scintillant de la mer Méditerranée, teinte mauve de l'étang des Impériaux... Le vent, le soleil, la vue de l'étendue calme de la mer invitent à la découverte de ce paysage.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

---



## L'anguille (B)

Au niveau des graus (ou passages), voies de communication entre la mer et les étangs littoraux, circulent des poissons, vers la sansouïre inondée et les étangs ou vers la mer. Parmi les espèces migrantes, on retrouve les mulots, le bar mais aussi la daurade, la sole et surtout l'anguille. Née en mer des Sargasses, elle rejoint les côtes atlantiques et méditerranéennes après un long périple. Elle vient grandir dans les étangs côtiers ou les fleuves où elle passe plusieurs années de sa vie.

Crédit photo : Julien Faure - PNR Camargue

---



## La Réserve départementale des Impériaux (C)

Classés Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en 1964 pour protéger ces milieux naturels fragiles (2 770 ha) qui abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. La pêche, traditionnelle en Camargue, n'est pratiquée dans la réserve des Impériaux qu'en bateau sans moteur ce qui impose l'usage, comme autrefois, de la "partègue" (perche). Les pêcheurs sont à la recherche de crevettes grises, d'anguilles.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

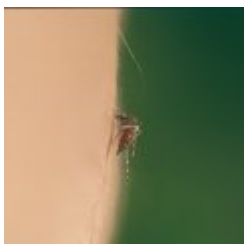
---



## Le Bouvau d'Aubanel (D)

Le marquis Baroncelli, célèbre personnage de la vie camarguaise, a donné à sa manade le nom de Manade Santenco qui signifie, en provençal, manade des Saintes-Maries. A la mort du marquis, son gendre Henri Aubanel dirige alors la manade Satenco. Le 15 juin 1996, les Saintes-Maries-de-la-Mer inaugurent le bouvau Henri Aubanel, un enclos circulaire où sont regroupés des taureaux après le tri. A la mort d'Henri Aubanel, son fils Pierre dirige la mande qu'il renomme manade Aubanel Baroncelli Santenco.

Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue



## Le moustique (E)

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement dix piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs œufs. Elles pondent sur les sols asséchés des milliers d'œufs qui attendent, parfois des années, la montée des eaux pour éclore. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, chauve-souris... qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## L'étang de Consécanière (F)

C'est un lieu de passage et de repos pour quantités d'oiseaux migrateurs. L'hiver, canards et foulques y trouvent une relative quiétude. Cette abondance naturelle a motivé le besoin d'une protection par le département des Bouches-du-Rhône au même titre que les étangs du Malagroy et de l'Impérial. Le niveau d'eau de l'étang de Consécanière est maintenu artificiellement bas par pompage, la pompe rejetant les eaux de l'étang vers celui de Malagroy. L'étang est entouré d'un liseré boisé de tamaris.

Crédit photo : Opus Species - PNR Camargue



## La Réserve naturelle nationale de Camargue (G)

La Réserve nationale de Camargue a été créée en 1927 par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) pour protéger les espèces animales et végétales de Camargue. Située au cœur de la Camargue, la Réserve couvre 13 117 ha, dont une grande partie est formée par l'étang du Vaccarès. La réserve offre plusieurs possibilités d'accueil et balades : la Capelière (point d'accueil de la Réserve), Salin-de-Badon, le phare de la Gacholle.

Crédit photo : ©Guillaume Caffier - PNR Camargue



## Les milieux cultivés (H)

La Camargue est à la fois une terre d'élevage extensif (taureaux et chevaux) mais aussi une zone de grande culture (riz et blé). Les zones de cultures des céréales et oléo-protéagineux occupent les hautes terres. Les contraintes naturelles fortes qui pèsent sur ces productions nécessitent des investissements importants en termes d'irrigation et de drainage. A l'inverse, les systèmes de parcours extensifs se répartissent sur des milieux naturels (sansouïres, roselières, marais).

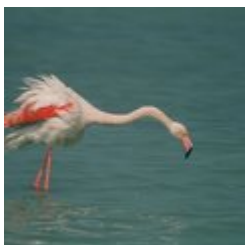
Crédit photo : ©Opus Species - PNR Camargue



## Le cheval Camargue (I)

Le cheval Camargue est une race très ancienne (1978), et descendrait du cheval préhistorique de Solutré. Symbole de la Camargue, avec une robe gris-blanc, des oreilles courtes et une crinière hirsute, il est petit (environ 1,45 m au garrot). Son poil, sombre à la naissance, prend sa couleur définitive blanc-gris vers 4 ans. Elevé en Camargue, il est le compagnon du gardian et l'outil de travail pour l'élevage des taureaux. Les critères d'élevage et de reproduction sont stricts pour préserver sa race.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



## Le flamant rose (J)

Emblème de la Camargue, le flamant rose doit en partie sa couleur aux pigments de carotène contenus dans sa nourriture (crustacés, algues et invertébrés). Cette espèce se déplace autour de la Méditerranée mais c'est en Camargue qu'il y a la plus importante population, unique îlot de reproduction. Dès le printemps, ils nichent en colonie, le mâle et la femelle couvent à tour de rôle l'unique œuf déposé dans un nid de boue. Gris à la naissance, il volera vers 10 semaines et deviendra rose vers 3 ans.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## L'aigrette garzette (K)

L'aigrette garzette est l'un des oiseaux les plus communs de Camargue. Plumage blanc, pattes noires et doigts jaunâtres la rendent facilement identifiable. En plumage nuptial, la nuque des adultes s'orne de deux huppées d'une vingtaine de centimètres et leur dos de longues plumes soyeuses très fines aux barbes séparées. Aujourd'hui très répandue dans la moitié sud de l'Europe, cette espèce était au bord de l'extinction au début du XXe s., chassée pour ses plumes qui décoraient les chapeaux.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



### La saladelle (L)

Nommée "lilas" ou "lavande de mer", en raison de ses belles fleurs mauves, la saladelle est une plante des rivages méditerranéens qui tapisse les pelouses, c'est une plante comestible. Abondante dans les terrains salés, la saladelle possède de longues feuilles charnues que l'on peut observer une grande partie de l'année. Cette plante est tolérante au sel. L'excès puisé dans le sol est rejeté en fins cristaux par des pores situés au revers des feuilles sur la face inférieure de ses feuilles coriaces.

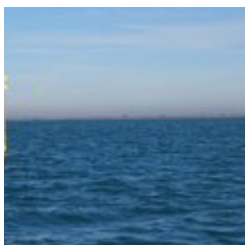
Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



### Le phare de la Gacholle (M)

Situé à 1 500 m à l'intérieur des terres, le phare de la Gacholle a été mis en service en 1884. Il permet l'accès au mouillage du golfe de Beauduc en évitant les dangers de la pointe du Sablon. Haut de 17 m, il est alimenté par des panneaux solaires et se distingue par son feu à secteurs colorés vert, blanc et rouge. Ce phare est un des points d'accueil du public de la Réserve naturelle de Camargue. Deux autres phares ont été construits : le phare de Beauduc, en 1903 et le phare de Faraman, en 1840.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



### La Réserve marine (N)

Le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc a été créé en 2013. Le but était de restaurer cette zone de nurserie pour poissons en créant une "zone abri". D'une surface de 450 ha et située à 700 m du rivage, elle est interdite à tout type de pêche, au mouillage, au dragage et à la plongée. 6 balises jaunes la matérialisent en mer. Le suivi scientifique se réalise en partenariat avec les pêcheurs et le monde marin. La surveillance en mer et la sensibilisation sont réalisés par les agents du Parc.

Crédit photo : Delphine Marobin-Louche - PNR Camargue



### La telline (O)

La telline est un petit coquillage qui vit enfoui à quelques cm dans le sable du littoral, à proximité du rivage. Sa teinte varie du jaune citron au brun, en passant par le saumon. Il tire son nom de ses valves étalées comme deux ailes de papillon lorsqu'il est échoué. Le matin, les telliniers ramassent en mer ce bivalve à l'aide d'un chalut en forme de filet-râteau. L'exploitation de cette ressource est soumise à licence en Camargue. Pêcheurs amateurs, respectez la ressource et les consignes.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## La Digue à la Mer (P)

Au cours du XIXe s., la Camargue a fait face à plusieurs crues, provoquant des dégâts considérables. La Digue à la Mer, construite entre 1857 et 1859, protège la Camargue des entrées marines automnales et hivernales dans les terres et permet le développement agricole dans le sud de la Camargue. Haut de 2 m à 2,50 m, cet ouvrage s'étend sur plus de 40 km. Entre les Saintes-Maries et Salin-de-Giraud, elle sépare les lagunes des étangs centraux, constituant une limite visuelle dans un paysage infini.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## La sterne caugek (Q)

Les sternes sont des oiseaux migrateurs au long cours qui parcourent plusieurs milliers de km durant leurs voyages. Leur destination finale est l'Afrique occidentale. La sterne caugek est caractérisée par une tête entièrement noire avec une huppe ébouriffée sur la nuque, un long bec noir légèrement incurvé et jaune, un corps effilé gris cendré et de longues ailes. Cette espèce migratrice, présente sur le bord de mer et les lagunes, est observable durant la période de reproduction (printemps/été).

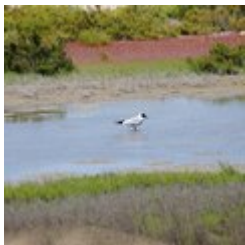
Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## La plage et les dunes (R)

Sableuses, les plages camarguaises s'étendent sur 70 km environ. Les dunes littorales, qui composent ce paysage, présentent une grande valeur paysagère et botanique grâce à une flore spécifique et des espèces d'insectes rares. Ces espèces animales et végétales, adaptées au sol sableux, à la sécheresse et au sel, vivent dans les dunes (lézard, lys maritime, oyat). Riches mais également fragiles, la fréquentation des dunes est interdite, même à pied. Pour les préserver, mieux vaut les contourner.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## La mouette rieuse (S)

Le plumage de la mouette rieuse est blanc sur l'ensemble du corps, à l'exception de ses ailes grises et noires aux extrémités, d'août à décembre. L'adulte est reconnaissable grâce à des tâches sombres derrière les yeux. Sa tête blanche arbore un plumage nuptial de couleur chocolat. Son bec court, fin et pointu, est rouge et noir à la pointe, tout comme ses pattes et ses doigts. Son régime alimentaire est composé d'insectes, de vers, de crustacés mais également de végétaux et de déchets ménagers.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Les étangs et marais salants (T)

Les étangs et les marais salants situés en basse Camargue sont peu profonds et séparés de la mer par un cordon sableux. En communication intermittente avec la mer par l'intermédiaire de vannes, ces étangs sont saumâtres ou salés. Lieux d'accueil privilégiés pour de nombreux oiseaux et des poissons, ils jouent aussi un rôle majeur pour la gestion de l'eau. Du fait de leur étendue et de leur richesse en invertébrés, ils sont des zones appréciées par les oiseaux, notamment par le flamant rose.

Crédit photo : Elen Le Roux - PNR Camargue

---



## Les ouvrages hydrauliques (U)

La Camargue est un lieu d'échanges permanents entre la mer et les étangs. Afin de réguler les échanges entre ces deux milieux, trois pertuis (ou vannes) ont été disposés le long de la digue à la mer. Le pertuis de la Fourcade est la seule zone d'échange fonctionnelle en permanence entre les étangs et la mer. Il permet la circulation de l'eau et des poissons et joue un rôle majeur pour les échanges migratoires, la faune, la salinité, les niveaux d'eau, la pêche, l'alevinage et la gestion des crues.

Crédit photo : PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

**www.cheminsdesparcs.fr**

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

